Collège Sciences de la santé

Scolarité D.U. Santé
Case 148
146, rue Léo Saignat
CS 61292
33076 BORDEAUX Cedex

DIPLOME UNIVERSITAIRE

MEDECINE TROPICALE
DANS LES PAYS DE L'OCEAN INDIEN
3ème Cycle

UFR de rattachement* : *UFR des Sciences Médicales.

ARTICLE I – OBJECTIFS DE LA FORMATION

Permettre aux médecins généralistes ou spécialistes, libéraux ou des services publics une prise en charge préventive et curative, individuelle et collective de sujets à risque ou ayant contracté une maladie spécifique ou fortement prévalente en milieu tropical.

ARTICLE II – RESPONSABLE DU DIPLOME

Professeur Denis MALVY
Centre René Labusquière
Université de Bordeaux
146, rue Léo Saignat
33076 BORDEAUX Cedex
05 57 57 15 31
crl@u-bordeaux.fr

ARTICLE III – CONDITIONS D'INSCRIPTION

1 – Accès au diplôme :
Il est réservé aux docteurs en médecine français et étrangers et aux étudiants en troisième cycle des études médicales et, sur dérogation et après examen de leurs dossiers par le responsable du diplôme, aux titulaires du diplôme de 3e cycle en sciences pharmaceutiques.

Il conviendra de joindre à votre dossier de candidature : un curriculum vitae, une lettre de motivation et le diplôme requis pour accéder à la formation (à minima).

2 – Capacité d'accueil :
Le nombre minimum d'étudiants est fixé à 10 et le maximum à 50.
La période d'inscription se déroule du 1er septembre à fin février de l'année universitaire.

3 - Montant de l'inscription :
En formation initiale : ***400€ /an***
En formation continue :

- *Reprise d'études non financées : **600€ /an***
- *Reprise d'études financées : **1200€ /an***

Auxquels s'ajoutent les droits d'inscription correspondant à la base du droit d'inscription de Licence.

ARTICLE IV – CONTENU DE LA FORMATION

Le Diplôme Universitaire de Médecine tropicale dans les Pays de l'Océan Indien comprend **6 modules** :

1/ Les grandes endémies tropicales	OBLIGATOIRE
2/ Pathologie tropicale spécifique	OBLIGATOIRE
3/ Pathologie géographique - médecine des voyages	OBLIGATOIRE
4/ Techniques diagnostiques de laboratoire	OPTIONNEL
5/ Programmes de santé, médecine humanitaire	OPTIONNEL
6/ Exercice et évaluation professionnelles sanitaires en ressources limitées	OPTIONNEL

Le nombre de candidats autorisés à prendre le module **4** sera limité à **15** par année universitaire.

La durée de la formation est d'une année universitaire pour un volume horaire global de **120 heures (**78h de formation théorique et 42h de travail personnel sur les cas cliniques)

Elle se déroule tous les ans.

Un site avec appui numérique documentaire et enseignement interactif à distance en ligne est créé à l'endroit de ce diplôme et s'intitule : www.medecinetropicale.free.fr.
Ce site est accessible directement ou en lien depuis celui de l'université de Bordeaux en général et celui du Centre René Labusquière en particulier :
http://u-bordeaux2-medtrop.org.

ARTICLE V – CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET CONDITIONS DE VALIDATION

A) Composition du jury :

Il comprend au moins 3 personnes dont le responsable de la formation.
La composition du jury est soumise à l'approbation du Président de l'Université.

B) Epreuves :

- Evaluation continue de 4 modules par l'assiduité aux séances (ED, TP, Téléconférences ou enseignement à distance) et la réalisation des exercices (études de cas),
- Épreuve anonyme rédactionnelle écrite de 2 heures notée sur 20 : résolution de cas (2 sujets). Il y a deux sessions de cette épreuve.

Les épreuves sont organisées en date et heures identiques et ajustées, en fonction du fuseau horaire, sur 2 sites principaux : à l'université de Bordeaux et au C.H.D. Félix Guyon de Saint-Denis de la Réunion ou dans le pays de résidence pour les apprenants résidant à l'étranger selon des modalités indiquées en cours d'année.

C) Validation :

Pour être déclarés admis les candidats doivent avoir obtenu la moyenne générale à l'ensemble de l'épreuve écrite, sous condition d'absence d'une note éliminatoire de moins de 5 sur 20 à chacun des 2 items de cette épreuve.
Certains acquis du diplôme peuvent être pris en considération dans le cadre d'une inscription ultérieure à la Capacité de Médecine Tropicale de l'Université de Bordeaux en vue d'un aménagement du parcours.

D) Redoublement :
Un seul redoublement est autorisé.

ARTICLE VI – ADMINISTRATION GENERALE

Le programme est construit sous la responsabilité du Directeur du Centre René Labusquière, Médecine Tropicale - Santé et Développement et son équipe pédagogique notamment :

- Professeur Denis MALVY, PU-PH en maladies infectieuses et maladies tropicales,
- Docteur B. COUPRIE, MCU-PH en parasitologie, responsable des travaux pratiques,
- Professeur P. AUBRY, Professeur visiteur ancien chargé de mission de l'Université de Bordeaux à Madagascar.

Cette formation diplômante s'inscrit dans un partenariat par convention avec l'université de la Réunion et le C.H.D. Félix Guyon de Saint-Denis de la Réunion. Elle bénéficie du parrainage de la Société de Pathologie Exotique.

La coordination locale est assurée par le Docteur Bernard-Alex GAÜZÈRE attaché d'enseignement, chef de service de réanimation polyvalente au CHD Félix Guyon de Saint-Denis-de-la-Réunion, et responsable du Comité local de la Réunion de la Société de Pathologie Exotique.

ARTICLE VII – DELIVRANCE DU DIPLOME

Après obtention, le Diplôme est remis à l'étudiant :

- par voie postale après une demande écrite
- en main propre sur présentation d'une pièce d'identité

Création : Conseil I.S.P.E.D. du 12/12/1997 et C.A. du 05/03/1998

Modifications : Changement du programme et des droits d'inscriptions :
Conseil I.S.P.E.D. du 13/04/1999 et C.A. du 07/06/1999

Modifications : C.A. du 17/05/2002
Conseil I.S.P.E.D. du 29/05/2002

Changements d'U.F.R. rattachement : Conseil I.S.P.E.D. du 29/05/2002
Conseil UFR 1 du 19/06/2002
C.A. du 05/07/2002

Modifications : Conseil UFR 1 du 16/06/2003
C.A. du 01/07/2003

Changements d'U.F.R. rattachement : Conseil UFR 1 du 20/03/2006
Conseil UFR 2 du 23/03/2006
C.A. du 04/05/2006

Modifications : Conseil UFR 2 du 18/04/2008
C.A. du 29/05/2008
Conseil UFR Sciences Médicales du 14/03/2011
C.E.V.U. du 19/05/2011
Conseil UFR Sciences Médicales du 12/06/2017
Conseil du Collège Sciences de la santé du 11/07/2017

Augmentation du coût de la formation :

Conseil UFR Sciences Médicales du 03/06/2019
Conseil du Collège Sciences de la santé du 28/06/2019
(Version 10)

Mise à jour (volume horaire) du 02/12/2024
(Version 10-1)

Suspension 2025-2026 :

Conseil UFR Sciences Médicales du 14/04/2025
Conseil du Collège Sciences de la santé du 13/05/2025
(Version 11)

PROGRAMME DE COURS DE MEDECINE TROPICALE sur l'année 2024-2025 - PREVISIONNEL

Cours en distanciel live streaming via ZOOM
Obligatoires pour tous les apprenants inscrits en Médecine tropicale à l'Université de Bordeaux (DU Médecine Tropicale Océan Indien & DIU Santé et Tropiques & Capacité)
Ce programme est susceptible de modifications pendant les deux semaines de cours

Semaine 1 : du lundi 10 au vendredi 14 février 2025 - Semaine 2 : du lundi 24 au vendredi 28 mars 2025 à partir de 08h30 et jusqu'à 19h00 (horaires de France métropolitaine)

Ces cours doivent impérativement être complétés par un travail personnel sur les cas cliniques présentés sur notre site web
http://medecinetropicale.free.fr/

LIEN ZOOM UNIQUE POUR TOUS LES COURS : communiqué ultérieurement par mél